

Appel à communications

Le prochain numéro de la revue *Maghreb-Machrek* (270-271/2027) est consacré à :

Enjeux et trajectoires de l'eau en région MENA : accaparement et dépossession d'un bien commun ?

Sous la direction de : Philippe Adair, Yvan Renou et Mourad Kertous

La revue publiée depuis 1964 est indexée par Scopus et n'exige aucun frais de publication (voir le site Web : www.eska.fr).

Appel à communications : <https://www.journaleska.com/index.php/mm/announcement>

Ce numéro comprendra une dizaine d'articles sélectionnés selon une évaluation scientifique en double aveugle. Les articles, conformes aux normes éditoriales (en annexe), doivent être adressés au plus tard le **27 avril 2026** à : agpaedit@eska.fr et adair@u-pec.fr

Présélection des articles : **28 avril-12 mai 2026**

Avis aux auteurs : **13 mai 2026**

Workshop/wébinaire à Valence (virtuel/présentiel) : **19 mai 2026**

Corrections et soumission de la version révisée des articles : **20 août 2026**

Version finale (en français et en anglais): **7 décembre 2026**

Publication : **23 février-9 mars 2027**

L'eau est un objet d'étude interdisciplinaire qui a fait l'objet de nombreux programmes de recherche dans le monde arabe. Ces travaux se développent surtout depuis la seconde moitié du XX^e siècle (parmi les tentatives de synthèse, on peut citer Amzert et al., 2000, Perennès, 1993, Slama, 2004...). Le développement rapide de l'économie mondiale a profondément transformé les sociétés et, dans ce contexte, de nombreux auteurs ont appelé à une nouvelle politique du développement humain (Amara et al. 2007...). L'objectif est de rendre effectif le droit à l'eau. Ce dernier doit répondre aux besoins fondamentaux des humains et des non-humains (PNUD 2006). Exposé aux multiples « crises » qui ont frappé les territoires nationaux de la région (climatique, démographique, socio-économique, écologique, énergétique...), ce discours a eu peu d'effets concrets. Un tel constat concerne à la fois le petit cycle (revue *Géocarrefour* 2010, 85/2) et le grand cycle de l'eau (revue *Moyen Orient* 2010, n°4). Les mêmes dynamiques, à l'œuvre depuis de longues décennies, continuent de produire leurs effets déstructurants sur des territoires hydro-sociaux fragilisés (Molle & Closas 2016) : captation / accaparement de l'eau par des chaînes de valeur largement exportatrices, déplétion des aquifères et pollution des eaux de surface, insoutenabilité économique et financière des services de l'eau urbaine, développement des inégalités et injustices hydro-sociales, faible effectivité des « réformes » apportées aux politiques de l'eau traditionnelles, affirmation de savoirs technocratiques et faible considération pour les exigences de participation citoyenne.... Ces paradoxes persistent dans le temps et témoignent d'une irresponsabilité hydrique organisée. Les trajectoires de développement restent écologiquement insoutenables : développement d'une agriculture productiviste, retour de la grande infrastructure hydraulique, solutionnisme technologique, consolidation stratégique d'un tourisme « extraverti » (revue *Water Alternatives*, 2023, 16/2) ...

Ces phénomènes reflètent les dysfonctionnements des hydrocraties, qui traitent difficilement les problèmes environnementaux et politiques. Cet appel à articles cherche à identifier ce qui change malgré tout dans cette région complexe, que ce soit en termes d'un approfondissement ou d'une reconfiguration de dynamiques antérieures ou d'affirmation de nouvelles tendances. Nous proposons une hypothèse centrale. Dans la région MENA, la gouvernance de l'eau ne se limite pas à sa redistribution : elle concerne aussi des processus plus profonds de « captation » et « redistribution » au sein de territoires hydro-sociaux en crises multiples (Menga et Swyngedouw 2018). En tant que composant fondamental de « zones critiques » vulnérabilisées, l'eau apparaît en effet soumise au développement d'une logique allant au-delà d'un accaparement liquide. A l'instar de ce qui se joue dans d'autres régions du monde, elle semble sujette à des phénomènes de « dépossession fluide » (revue *Ethnos* 2024, 89/3) qui consistent en une révision / amputation de ce qui constitue la force vitale de l'eau : sa capacité à régénérer le vivant par son potentiel fluide. En canalisant, déplaçant, stockant, traitant, réutilisant au sein de boucles systémiques multiples une eau d'essence fluide *via* des technologies et infrastructures toujours plus perfectionnées (développement des eaux « non conventionnelles »), c'est un travail ontologique de requalification de l'eau qui est donné à voir et à étudier. L'enjeu n'est donc pas seulement un accaparement déniait toutes les « crises » en cours, mais aussi une perte de potentiel invitant à prospecter d'autres enjeux connectés : la dégradation / pollution des eaux souterraines et superficielles (par des produits phytosanitaires, le développement d'activités extractivistes, ou la survenue des conflits armés) ; la domination de plus en plus affirmée des infrastructures et technologies au sein de cycles hydro-sociaux artificialisés ; l'assèchement des imaginaires de développement alternatifs (par l'affirmation de savoirs technocratiques et l'imposition d'une vision politique « autoritariste »)... Face à de tels enjeux, des formes de résistance existent. Elles apparaissent à des échelles locales et décentralisées et proposent un rapport différent à l'eau. Cet appel à communications invite ainsi à suivre la piste des communs de l'eau et de leur devenir entre accaparement, dépossession et régénération pratique (Haller, 2020). Trois axes de questionnement sont proposés.

1. Nouvelles frontières de la surexploitation hydrique : discours et pratiques, technologies et inégalités socio-écologiques

En région MENA, l'offre en eau devient plus irrégulière (Ward et al. 2017). Parallèlement, la demande augmente dans tous les secteurs (Banque mondiale 2023) de telle sorte que l'équilibre entre l'offre et la demande se fragilise. Analyser précisément l'ampleur de la surexploitation hydrique dans la région devient une priorité stratégique (Molle & Cloas 2016). A l'instar de ce qui s'est fait sur le continent sud-américain par exemple où certaines pratiques sont qualifiées d'« extractivistes » (Dupuits & Garcia 2016), une attention particulière doit être portée aux discours des différents gouvernements qui encadrent et accompagnent cette dynamique : comment qualifient-ils ce qui travaille au plus profond leurs territoires ? Comment justifient-ils la persistance de systèmes techniques non durables ? Quelle place joue la science dans la fabrique de l'inintelligibilité ou, à l'inverse, de l'ignorance territoriale à l'oeuvre ?...

Les « eaux non conventionnelles » (dessalement, réutilisation...) ont d'abord été développées dans la région, avant de proliférer à l'échelle globale. Inspiré par un solutionnisme technologique cherchant à sécuriser des territoires de plus en plus vulnérables, leur développement actuel doit être analysé avec finesse et de manière critique (Fragkou et Budds 2020). En transformant une ressource a priori abondante en eau potable, il permet officiellement de sécuriser l'approvisionnement des principaux usages et de réduire la pression sur les nappes phréatiques et les cours d'eau. Toutefois, cette solution reste coûteuse en énergie et peut avoir des impacts environnementaux (rejets de saumure, émissions de CO₂), ce qui souligne l'importance de l'intégrer dans une stratégie globale combinant sobriété, réutilisation des eaux usées et amélioration de l'efficacité des usages (Plan Bleu, 2025). Aujourd'hui, l'augmentation de l'eau disponible est présentée comme la solution technique archétypale face à la diminution et dégradation des ressources hydriques de la région. Quelles formes prennent ces nouvelles technologies ? Quelles sont les conditions de leur fonctionnement soutenable ? Quelles sont les conséquences attendues, notamment économiques, des perspectives de leur déploiement à grande échelle ? Quels leviers permettent-elles d'activer pour une gestion plus sobre et soutenable de l'eau ? Quels peuvent être leurs impacts sociaux et environnementaux et les implications en termes de justice sociale et environnementale ? Un dernier axe demande à être prospecté analytiquement : celui des « forces de résistance » à l'extension des frontières de la surexploitation ou de l'extractivisme. Face au délitement des services publics dans de multiples pays et aux faibles marges de manœuvre des puissances publiques associées, il convient d'étudier l'émergence de mouvements populaires ou de contestations locales critiques (Hariri 2024). Comment s'organise-t-elle ? Par quels canaux s'exprime-t-elle ? A quelles menaces s'expose-t-elle ? Quelles finalités poursuit-elle ?... Un accent est notamment attendu sur la question des injustices et des mobilités sociales au sujet de l'eau, en particulier au sein de secteurs urbains où résident les populations déplacées. De nouvelles solidarités peuvent-elles s'inventer avec les populations arrivantes ? A l'inverse, des tensions sont-elles à prévoir voire se manifestent-elles déjà ?...

2. Nouveaux visages du rapport social à l'eau : transformations agricoles et industrielles, dynamiques d'échelle et partage des rentes

Les dynamiques en cours se signalent notamment par un mouvement prononcé d'adoption de techniques d'utilisation plus efficaces, de promotions de secteurs économiques moins gourmands en eau, d'ébauches de contraintes publiques (découragement de certaines cultures dans certaines zones : FAO et IWMI, 2018). A l'inverse, de fortes continuités voire des inerties technico-économiques (barrages et transferts d'eau, subventions massives de cultures aquavores ...) persistent sur les territoires étudiés : dans quelles mesures les politiques publiques qui se déploient dans les pays concernés témoignent-elles d'un nouveau rapport social à l'eau ? Comment le qualifier ? Ces dynamiques complexes méritent d'être étudiées sous le prisme du jeu des échelles spatio-temporelles, en prêtant une attention particulière (historique) aux tensions entre coopérations et résistances socio-économiques. En effet, des mécanismes « top down » comme le développement de l'agribusiness ou l'agriculture sous contrat refaçonnent actuellement le rapport à l'eau (souvent en interaction avec l'Etat). Simultanément, des mécanismes « bottom up » voient des paysans s'organiser en réseaux. Comment interpréter ces

dynamiques scalaires : « résistances » d'une paysannerie ancienne ? Nouvelle « tenure » de l'eau... Plus largement, quel bilan est-il possible de tirer des mobilisations sociales associées aux printemps arabes, quinze ans après leur survenue ? Quels liens peut-on établir entre « eau et foncier » au regard de la structuration actuelle des territoires hydro-sociaux et du partage des rentes qui les travaillent (Verdeil 2019) ? Enfin, face à la crise climatique et à ses multiples impacts sur les différents territoires étudiés, il s'agit de comprendre dans quelles mesures les phénomènes géophysiques de raréfaction de l'eau (sécheresses) ou d'excès (inondations) sont à l'origine de transformations radicales des manières d'aménager les territoires. Concrètement, comment cerner avec précision les modalités de "mise au travail" des espaces désertiques à des fins de production agricole (exportation, cultures stratégiques) ? Quelles méthodes mobiliser afin d'identifier et évaluer les enjeux que cela pose en termes de durabilité environnementale et sociale des territoires concernés ? Quelles réactions pratiques de telles dynamiques suscitent-elles en retour ?

3. Nouvelles configurations géopolitiques de territoires et de régimes hydriques

Afin de cerner les évolutions géopolitiques et géoéconomiques de la région, une analyse de la gouvernance des eaux transfrontalières, de l'hydropolitique des grands bassins et de la diplomatie intra et inter-bassins (Gleick 2019 ; Marwa et al. 2024) s'impose. Quels types de données et d'analyses renouvelant la compréhension de ces enjeux ont-ils été produits récemment ? Le concept de « guerres de l'eau » a-t-il été précisé ou reconfiguré ? Est-il possible de mieux cerner le rôle qu'ont joué l'accès à la ressource et les manifestations du changement climatique dans le déclenchement ou l'intensification des conflits armés qui animent la région depuis le début du XXI^e siècle ? A ces éventuelles guerres « de » l'eau, peut venir s'adjoindre une analyse des guerres « contre » l'eau : l'exemple des barrages dynamités pendant le conflit syrien en est l'exemple archétypal mais des analyses plus quotidiennes comme la dégradation de masses d'eau superficielles et souterraines du fait de conflits armés qui perdurent (Ouda et al. 2021) méritent aussi d'être documentées : quelle écologie politique des formes de vie hydrique par temps de guerre ? Enfin, il semble important de s'intéresser aux nouvelles relations qui s'inventent avec des partenaires extérieurs : quelle place et rôle occupent les capitaux chinois ou émiratis dans le dessalement de l'eau de mer dans les pays ayant recours à cette technologie ? Comment interpréter la stratégie de l'Arabie Saoudite qui fait produire ses cultures fourragères en Arizona ?... Plus généralement, assiste-t-on à l'émergence de nouveaux régimes hydriques internationaux ?

Génériques, ces questionnements doivent être déclinés selon les particularités des espaces nationaux / régionaux / locaux étudiés, afin d'être discutés, amendés, reformulés... Des analyses comparatives entre espaces étudiés sont également encouragées afin de révéler les dynamiques convergentes ainsi que les spécificités irréductibles qui les travaillent. Cet appel vise à rassembler des contributions variées. Les approches économiques, géographiques sociologiques, anthropologiques et politiques sont bienvenues (régional, national ou multi-pays). Les thématiques et les questions proposées ci-dessous ne sont pas limitatives.

Thématiques et questions

L'eau bien commun ou propriété privée ? Forage et distribution : régie publique versus marchés

Conflits (potentiels) de l'accès à l'eau : barrages éthiopiens versus barrages égyptiens

Coopération inter-Etats : le (non-) partage du Jourdain : Israël versus Jordanie

Rôle des multinationales de l'assainissement de l'eau (Veolia, Suez...) en région MENA

Dessalement : Comment rendre le dessalement de l'eau économiquement et énergétiquement viable pour les pays confrontés à la rareté de l'eau ? Quels sont les impacts écologiques du dessalement, et comment limiter les rejets de saumure et les émissions ?

Comment intégrer le dessalement dans une stratégie globale de gestion durable de l'eau, combinant réutilisation, sobriété et protection des nappes phréatiques ?

Comment concilier acceptabilité sociale, régulation locale et exploitation des ressources en eau dessalée

Références

- Amzert M, Arrus R. et Petitot S. (Eds) (2000) *Les usages de l'eau: échelles et modèles en Méditerranée* Presses de l'ISMÉA, - 271 pages
- Amara, Charif, Lahlou (2007). « L'eau au cœur du développement dans le Maghreb contemporain », in *Imaginaires de l'eau, imaginaires du monde*, La Dispute.
- Blanc, P. (2024). "Terres, eau et régimes politiques en Méditerranée et au Proche-Orient". *Confluences Méditerranée*, 130(3), 15-33. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/come.130.0015>.
- Borgomeo, E., A. Jägerskog, A. Talbi, M. Wijnen, M. Hejazi, F. Miralles-Wilhelm. (2018). *The Water-Energy-Food Nexus in the Middle East and North Africa: Scenarios for a Sustainable Future.* World Bank, Washington, DC.
- de Waal, Dominick; Khemani, Stuti; Barone, Andrea; Borgomeo, Edoardo. (2023). *The Economics of Water Scarcity in the Middle East and North Africa: Institutional Solutions.* © World Bank.
- Dupuits E., Garcia M (Eds) (2016) Water and (neo)extractivism in Latin america, *Alternautas*, décembre
- FAO and IWMI (2018). "More People, More Food, Worse Water? A Global Review of Water Pollution from Agriculture." FAO, Rome, and IWMI, Colombo, Sri Lanka. <http://www.fao.org/3/CA0146EN/ca0146en.pdf>.
- Fragkou M.C. et Budds J. (2020). « Desalination and the disarticulation of water resources: Stabilising the neoliberal model in Chile », *TIBG*, Volume 45, Issue 2, Pages 448-463
- Gleick P. (2019) "Water as a weapon and casualty of armed conflict: A review of recent water-related violence in Iraq, Syria, and Yemen", *Wires Water*
- Hariri, N. (2024). "La pauvreté en eau urbaine au Liban. Privations relatives et dépossession absolue". *Confluences Méditerranée*, 130(3), 135-150. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/come.130.0135>.
- Haller T. (2020) « Institution Shopping and Resilience Grabbing: Changing Scapes and Grabbing Pastoral Commons in African Floodplain Wetlands », *Conservation and Society* 18(3): 252-267,
- Marwa, et al. (ed.) (2024) *Troubled Waters in Conflict and a Changing Climate: Transboundary Basins Across the Middle East and North Africa*, Carnegie Endowment for International Peace,
- Menga F. et Swyngedouw (Eds) (2018) *Water, Technology and the Nation-State*, Taylor and Francis.
- Molle, F., et A. Closas. (2016). *Groundwater Governance in the Middle East and North Africa*. IMWI Project Report No. 1. Colombo, Sri Lanka: International Water Management Institute
- Ouda, M., D. Kadadou, B. Swaidan, A. Al-Othman, S. Al-Asheh, F. Banat, et S. W. Hasan. (2021). "Emerging Contaminants in the Water Bodies of the Middle East and North Africa (MENA): A Critical Review." *Science of the Total Environment* 754: 142177. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.142177>.
- Perennès J.J. (1993) *L'eau et les hommes au Maghreb. Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*, Karthala
- Plan Bleu (2025). « Vers un dessalement durable en Méditerranée : intégration des perspectives environnementales, économiques et sociales. » Plan Bleu, 28 novembre 2025
- PNUD (2006) *Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, /hdr.undp.org/hdr2006
- Slama A. (2004) *La question de l'eau dans le monde arabe ancien*. Dar El Gharb El Islami.
- Verdeil E. (2019) "Arab Sustainable Urbanism: Worliding Strategies, Local Struggles. Middle East – Topics & Arguments", *Urban Development*, 12 (12)
- Ward, C., and S. Ruckstuhl. (2017). *Water Scarcity, Climate Change and Conflict in the Middle East: Securing Livelihoods, Building Peace*. New York: Bloomsbury.

Conseil scientifique

Philippe ADAIR, *ERUDITE*, Université Paris Est Créteil, France
Khaled AMRANI, *PACTE*, Université Grenoble-Alpes, France
Céline BONNEFOND, *CREG*, Université Grenoble-Alpes, France
Stéphane CARTIER, *PACTE*, Université Grenoble-Alpes, France
Assaf DAHDAH, CR CNRS ART-DEV Montpellier 3, France
Stéphane GHIOTTI, DR CNRS, ART-DEV Montpellier 3, France
Marcel KUPER, DR CIRAD Montpellier, France
Pierre-Louis MAYAUX, CR CIRAD Montpellier, France
Livia PEROSINO, post-doctorante à l'Université de Bristol, Angleterre
Yvan RENOU, *PACTE*, Université Grenoble-Alpes, France
Isabelle RUCK, Directrice des études CAREP, France
Julie TROTTIER, DR CNRS, UMR PRODIG, France
Betty QUEFFELEC, AMURE, Université de Brest UBO, France
Esther REGNIER, AMURE, Université de Brest UBO, France
Samir MALIKI AMURE, Université de Brest UBO, France
Marie-Estelle BINET AMURE, Université de Brest UBO, France
Mourad KERTOUS, AMURE, Université de Brest UBO, France
Younes BEN ZAIED, EDC Paris Business School, France
Louinord VOLTAIRE, Laboratoire TVES, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), France
Sondès KAHOULI AMURE, Université de Brest UBO, France
Nathalie HILMI, Centre Scientifique de Monaco
Julien THAVARD, AMURE, Université de Brest UBO, France

Nous sommes reconnaissants pour le soutien apporté par l'équipe de recherche du *CREG*, le Laboratoire *PACTE*, le laboratoire *AMURE*, l'Université de Grenoble-Alpes, l'Institut technologique de Valence, l'Université de Brest, les revues *Maghreb-Machrek* et *Maghreb-Mashreq International*, le réseau *EuroMediterranean and African Network for Economic Studies* (EMANES) et l'*Association Tiers-Monde*.



Consignes aux auteurs

Les auteurs doivent envoyer leur article complet à agpaedit@eska.fr et à adair@u-pec.fr

L'article complet ne doit pas dépasser 7 500 mots, soit environ 48 000 signes (espaces compris), marges 2,5 cm (droite et gauche), en format MS Word (.doc ou .rtf).

1^{ère} page (police 12, interligne 1.5) sans retrait: prénom(s) et NOM(s) auteur(s), courriel(s)

Thèse (discipline), Statut professionnel, Institution(s), domaines de recherche (5 lignes max.)

Deux dernières publications (police taille 10, interligne simple avec retrait deuxième ligne :voir références).

2^{ème} page : Titre de l'article, aucune mention de(s) (l') auteur(s), résumé en français et en anglais (200 mots max.), six mots-clés en ordre alphabétique, codes JEL, texte et bibliographie.

Texte : Times New Roman, taille 12. Pas plus de trois niveaux, en utilisant des chiffres arabes (1.; 1.1. et 1.1.1.) pour le titre de chaque (sous) section, sans retrait, avec un interligne de 1,5.

Veuillez utiliser des phrases complètes et vous abstenir impérativement de toute liste comportant des traits d'union, des signets ou des puces.

Chaque paragraphe du texte débute avec un retrait (0.5) comme celui-ci, sauf les titres.

Figures (tableaux, graphiques, diagrammes et cartes) : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple. Elles doivent être intitulées et numérotées en chiffres arabes; leur emplacement doit être indiqué dans le texte. Pas de couleurs. Pas de quadrillage, mais très peu de lignes horizontales pour les tableaux.

Encadrés : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple ; intitulés et numérotés en chiffres arabes.

Notes de bas de page : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple.. D'un usage très limité, elles ne doivent pas contenir de références, qui sont incluses dans le texte et la bibliographie.

Références dans le texte : Elles sont incluses ainsi (Abdou 2013), (Abdou & Salman 2015) ou (Abdou et al 2017), s'il y a trois auteurs ou plus (Abdou et al 2013). Sinon, si l'auteur est suivi d'un verbe : Abdou (2013) étudie, ou Abdou et al (2013) étudient, ou selon Abdou (2013).

Ponctuation : Utilisation appropriée des guillemets et utilisation modérée des majuscules selon les règles typographiques.

Bibliographie : Times New Roman, taille 10 avec retrait 2^{ème} ligne, interligne simple comme indiqué ci-dessous:

Livre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur.

Abdel Ghafar, A. (2018). *A Stable Egypt for a Stable Region: Socio-Economic Challenges and Prospects*. Strasbourg, European Parliament, Policy Department.

Chapitre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. In Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) auteurs. *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur, pagination du chapitre.

Article : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. *Revue* (en italiques), vol. et n° en chiffres, pagination.

Abdou, P., Salman, D. & Zaazou, Z. (2013). The Egyptian Revolution and Post Socio-Economic Impact. *Topics in Middle Eastern and African Economies*, 15(1), 92-115

Thèse : Nom, Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. Discipline. Université.

Document de travail : Nom(s), prénom(s) (année), titre, laboratoire, université ou institution.

Exemple

Résumé

Cet article vise à étudier la forme que pourrait prendre la coopération entre les membres des "BRICS +" et à examiner la forme qui permettrait à l'Algérie d'en bénéficier en cas d'adhésion future probable. En ce sens, nous avons mis en lumière trois formes ou modèles de coopération économique, à savoir le modèle « *réseau en anneau* », le modèle « *réseau en étoile* » et le modèle « *toile d'araignée* ». Dans notre quête de disséquer les résultats du Sommet de Johannesburg, nous avons été contraints d'émettre une hypothèse d'ordre géopolitique et nous sommes arrivés à la conclusion que seule la Chine est la bénéficiaire de ce choix et que la forme de coopération entre les membres de l'organisation est en train de passer d'un modèle « *réseau en anneau* » considéré comme un modèle "gagnant-gagnant" à un modèle « *réseau en étoile* » où la Chine est la seule puissance dirigeante de l'organisation. Ce nouveau mode de coopération ne donne plus les avantages tant espérés par l'Algérie et risque de faire sortir l'Algérie de sa politique des non-alignés.

Mots-clés : BRICS+, économie algérienne, mutations géopolitiques, réseau en anneau, réseau en étoile, réseau en toile d'araignée.

JEL : F13, F14, F50, O55.

1. INTRODUCTION

Le concept de « BRICs » est apparu pour la première fois dans un rapport publié par le « Goldman Sachs' Investment Research Division » en 2001 par l'économiste Jim O'Neill. Son travail a mis en lumière le terme des futures économies leaders dans le monde. Ainsi, cela devient une proposition forte de fondation du bloc économique BRICS. Ce concept fait référence à un groupe de pays émergents qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés au monde, composé du Brésil, Russie, l'Inde et la Chine. En 2009, ces pays décident de se rencontrer pour discuter du potentiel d'une éventuelle coopération. A partir de 2010, le BRIC est devenu BRICS après l'inclusion de l'Afrique du Sud.

(...)

2. L'ADHESION DE L'ALGERIE AUX BRICS : ATOUTS, AVANTAGES ET FAIBLESSES

2.1. *Quels sont les atouts de l'Algérie qui soutiennent sa candidature aux BRICS ?*

Dès 2017, lors du neuvième sommet, on a abordé la question de consolider la coopération internationale sous le terme de « BRICS+ ». Lors du sommet suivant en Afrique du Sud en 2018, sous le thème « Les BRICS en Afrique : Collaboration pour une Croissance Inclusive et Prospérité Partagée dans la 4e Révolution industrielle », cette démarche s'est manifestée. Plusieurs dirigeants africains et d'autres leaders de pays en développement comme l'Argentine et la Turquie ont été invités pour promouvoir un modèle de coopération Sud-Sud.

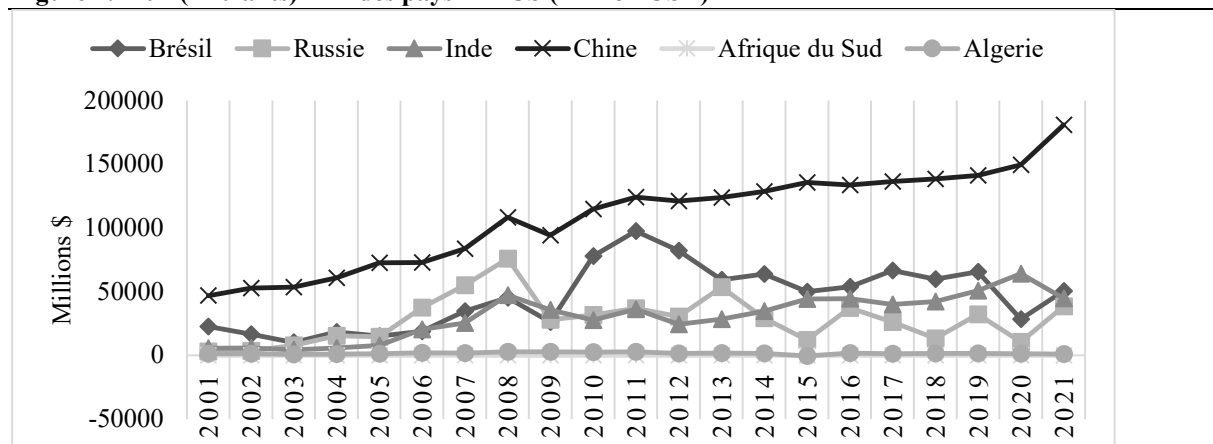
(...)

Tableau 1. Structure des exportations de l'Algérie par partenaire

Pays	Valeur de l'échange (\$)	Part des Exportations (%)
Italie	3231726315	16,00%
France	3063123706	15,16%
Tunisie	896979336	4,44%
Chine	892928107	4,42%

Source :

Figure 1. Flux (Entrants) IDE des pays BRICS (Million USD)



Source: CNUCED (2021)

CONCLUSION

L'adhésion à un bloc économique tel que les BRICS nécessite la prise en considération du contexte international et géopolitique, ainsi que les questions importantes de l'économie politique mondiale. Dans cette optique, l'option de coopération entre les membres d'une organisation quelconque aura un impact sur son développement, sa performance et sa pérennité. Ainsi, nous abordons trois types de coopération inspirée de l'informatique : le *réseau en anneau*, le *réseau en étoile* et la *toile d'araignée*. Dans le secteur commercial et logistique, l'utilisation de ces réseaux est également courante (Minculete & Olar 2013). Au-delà de ces trois modes de coopération, on compte également deux modèles distincts : le modèle *matrice* et le modèle en *cube Rubik* qui se distingue par sa particularité (Emerson 2004). Nous nous concentrons dans ce papier exclusivement sur les trois premières formes de coopération.

...

REFERENCES

- Abbas, M. (2009). L'accession à l'OMC. Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation?. *Confluences Méditerranée*, 2009/4 (71), 101-118.
- Abderrahim K. A. (2022). L'Algérie à la recherche d'une diplomatie égarée. *Politique étrangère*, 2/2022, 95-106.
- Corden, W. M. (1984). Booming Sector and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation. *Oxford Economic Papers New Series*, 36, 3, 359-380.
- FMI (2009). Algeria. IMF Staff Country Report, N° 09/111, April.
- Frankenstein, J. (2011). The BRICS: A Lost Hope? Maybe Not. *International Journal of Business and Social Science* 2, 19, 186-195